

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt huit septembre, le Conseil Municipal de la commune de REVEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Hervé, 1er adjoint au maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part au vote : 13

Présents : Patrick Hervé, Sandrine Gayet, Caroline Driol, Astrid Bouchard, Stéphane Mastropietro, Antoine Crezé, Cathy Peloso, Anne Isabelle.

Procurations : Mireille Berthuin à Anne Isabelle, Thierry Rutgé à Patrick Hervé, Frédéric Géromin à Stéphane Mastropietro, Vincent Pelletier à Sandrine Gayet, Dominique Capron à Patrick Hervé.

Absent : Christophe Corbet

Absente empêchée : Coralie Bourdelain

Lesquels forment la majorité des membres en exercice. Il a été, conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Peloso, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu' elle a acceptées.

Date de la convocation : 23 septembre 2021

Séance ouverte à 20h35

n° délibération	objet de la délibération	VOTE	Adoption
1	Taxe foncière sur les propriétés bâties – limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
2	Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
3	Etat d'assiette de la forêt communale pour 2022	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
4	Filière administrative – modification du temps de travail d'un emploi permanent à temps non complet de moins de 10%	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
5	Recrutement pour accroissement saisonnier d'activité aux services techniques	pour contre abstention NPPP	13 0 0 0
6	Fixation de la redevance de mise à disposition temporaire du domaine public pour M. Cagnet et Mme Bonneaud	pour contre abstention NPPP	9 4 0 0
	Questions diverses		

La séance est levée à 21h10.

La Secrétaire de séance, Cathy PELOSO

